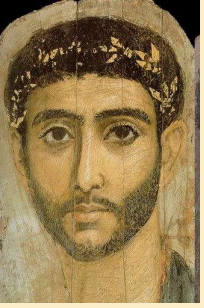


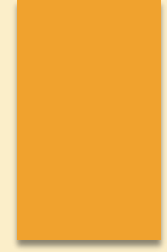


JOURNÉE SCIENTIFIQUE
JEUDI 11 JANVIER 2024
ACADÉMIE D' AMIENS

Être citoyen dans l'Empire romain



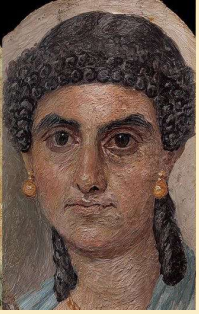
PLAN



**LA PLACE DE L'ANTIQUITÉ ROMAINE DANS LES PROGRAMMES
DU LYCÉE**



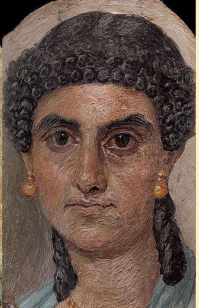
PROPOSITION PÉDAGOGIQUE LYCÉE



I. LA PLACE DE L'ANTIQUITÉ ROMAINE DANS LES PROGRAMMES DU LYCÉE

Classe de
Seconde

Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines	
Objectifs du chapitre	<p>Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.</p> <p>On peut pour cela :</p> <ul style="list-style-type: none">• distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ;• montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ;• montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">• Périclès et la démocratie athénienne.• Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain.• Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.



Classe de 1^{ère} générale et technologique



**Napoléon : Consulat et Empire,
Code civil, représentations**



**Napoléon III: Césarisme,
plébiscite**

• Thème 1 : L'Europe face aux révolutions (11-13 heures)

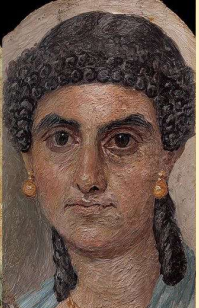
Chapitre 1. La Révolution française et l'Empire : une nouvelle conception de la nation

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer l'ampleur de la rupture révolutionnaire avec « l'Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d'un ordre politique stable.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen ;– la volonté d'unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ;– les conflits et débats qui caractérisent la période ; l'affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l'Église, la France, la guerre et l'Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes– l'établissement par Napoléon Bonaparte d'un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ;– la diffusion de ces principes en Europe ;– la fragilité de l'empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu'à l'émergence des sentiments nationaux ;– de la nation en armes à la Grande Armée.
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">▪ Madame Roland, une femme en révolution.▪ Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.▪ 1804 – Le <i>Code civil</i> permet l'égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen.

• Thème 2 : La France dans l'Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (11-13 heures)

Chapitre 1. La difficile entrée dans l'âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire

Objectifs	<p>Ce chapitre vise à montrer que l'instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none">– les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l'esclavage...);– l'échec du projet républicain en raison des tensions qui s'expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et ouvriers) ;– les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s'appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l'État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ;– les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu'il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet...).
Points de passage et d'ouverture	<ul style="list-style-type: none">▪ Alphonse de Lamartine en 1848.▪ George Sand, femme de lettres engagée en politique.▪ Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République.



Spé HGGSP 1^{ère}

Thème 1 : Comprendre un régime politique : la démocratie (24-25 heures)

Ce thème a un double objectif : analyser le régime politique dans lequel les élèves vivent ; développer leurs connaissances sur la diversité des démocraties dans le monde et sur leurs évolutions.

Les deux axes visent à leur faire saisir :

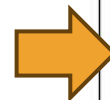
- les différences entre démocratie directe et démocratie représentative ;
- les forces et les fragilités de la démocratie au travers de ses avancées et de ses reculs dans l'histoire.

Introduction : la démocratie, les démocraties : quelles caractéristiques aujourd'hui ?

- Mise en lumière des caractéristiques communes aux démocraties à partir d'exemples (libertés, institutions représentatives, alternances politiques...).
- Comparaison entre démocraties et régimes autoritaires à partir d'exemples.

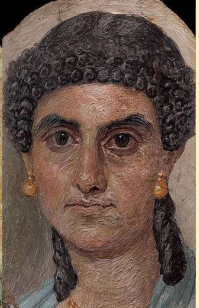
Axe 1

Penser la démocratie :
démocratie directe et
démocratie représentative



Jalons

- Une démocratie directe mais limitée : être citoyen à Athènes au Ve siècle.
- Participer ou être représenté : Benjamin Constant, « liberté des Anciens, liberté des Modernes ».



Spé HGGSP 1^{ère}



Thème 3 : Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif de faire comprendre aux élèves ce que sont les frontières politiques : leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui leur sont associés. Les élèves doivent percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non.

Les deux axes visent à :

- expliciter pourquoi les acteurs tracent des frontières et quelles conséquences ont leurs actions ;
- montrer les affrontements, débats et négociations liés aux frontières.

Introduction : les frontières dans le monde d'aujourd'hui.

- Des frontières de plus en plus nombreuses.
- Des frontières plus ou moins marquées.
- Frontières et ouverture : affirmation d'espaces transfrontaliers.

Axe 1

Tracer des frontières, approche géopolitique

Jalons

- Pour se protéger : Le *limes* rhénan.
- Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique.
- Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Corée.

Axe 2

Les frontières en débat

Jalons

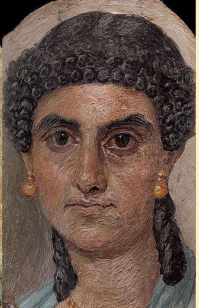
- Reconnaître la frontière : la frontière germano-polonaise de 1939 à 1990, entre guerre et diplomatie.
- Dépasser les frontières : le droit de la mer (identique sur l'ensemble des mers et des océans, indépendamment des frontières).

Objet de travail conclusif

Les frontières internes et externes de l'Union européenne

Jalons

- Les enjeux de Schengen et du contrôle aux frontières : venir en Europe, passer la frontière.
- Les frontières d'un État adhérent.
- Les espaces transfrontaliers intra-européens : passer et dépasser la frontière au quotidien.



Spé HGGSP 1ère

Thème 5 : Analyser les relations entre États et religions (24-25 heures)

Ce thème a pour objectif de permettre aux élèves d'analyser les faits religieux dans leurs rapports avec le pouvoir. Les liens sont étudiés sur le plan des relations institutionnelles et géopolitiques et non des pratiques individuelles.

Les deux axes visent à faire comprendre aux élèves :

- qu'il existe des interactions anciennes entre le religieux et le politique ;
- que la sécularisation est un mouvement localisé d'intensité variable et que la religion demeure un enjeu géopolitique.

Introduction : États et religions aujourd'hui.

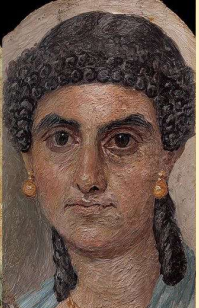
- Des relations de natures différentes entre États et religions sur le plan du droit public (séparation, religion officielle...) à partir d'exemples.
- Des degrés variables de libertés de conscience et religieuse (respect de la liberté de croire ou de ne pas croire, de changer de religion, laïcité...) à partir d'exemples.

Axe 1

Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels

Jalons

- Le pape et l'empereur, deux figures de pouvoir : le couronnement de Charlemagne.
- Pouvoir politique et magistère religieux : le calife et l'empereur byzantin au IXe-Xe siècle, approche comparée.



EMC Terminale Générale et technologique



« Les origines antiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et *res publica*) »



Axe 1 : Fondements et expériences de la démocratie

Questionnement : quels sont les principes et les conditions de la démocratie ?

Ces principes et ces conditions sont envisagés à travers l'étude d'**au moins deux domaines** parmi les domaines suivants :

- Les origines historiques de la démocratie : modèles antiques (démocratie et *res publica*) ; république et monarchie parlementaire.
- La souveraineté du peuple : droit de suffrage ; séparation des pouvoirs ; protection des libertés ; État de droit.
- La démocratie et les élections : la participation, l'abstention et le vote blanc ; les campagnes électorales et l'information des citoyens ; les partis politiques.
- La laïcité : la réduction du pouvoir de la religion sur l'État et la société ; l'autonomie du citoyen et la coexistence des libertés ; la protection de la liberté de croire ou de ne pas croire.
- La transformation des régimes politiques : les transitions démocratiques ; les basculements autoritaires et totalitaires ; les mises en question de la démocratie libérale.
- La protection des démocraties : sécurité et défense nationales ; lutte contre le terrorisme ; état d'urgence et législation d'exception ; cybersécurité.
- La construction européenne et la démocratie : principes et institutions politiques et judiciaires ; l'Europe comme espace de production du droit ; citoyenneté européenne.



II. PROPOSITION PÉDAGOGIQUE

- HISTOIRE
- CLASSE DE **SECONDE**
 - **THÈME 1**- LE MONDE MÉDITERRANÉEN: EMPREINTES DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN-ÂGE
 - **CHAPITRE 1** : LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE: EMPREINTES GRECQUES ET ROMAINES
 - **II. EMPREINTES ROMAINES**



PROGRAMME



Chapitre 1. La Méditerranée antique : les empreintes grecques et romaines

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à rappeler que l'Antiquité méditerranéenne est le creuset de l'Europe.

On peut pour cela :



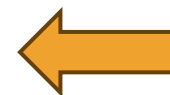
- distinguer des temps, des figures et des constructions politiques ayant servi de référence dans les périodes ultérieures ;
- montrer comment Athènes associe régime démocratique et établissement d'un empire maritime ;



- montrer comment Rome développe un empire territorial immense où s'opère un brassage des différents héritages culturels et religieux méditerranéens.

Points de passage et d'ouverture

- Périclès et la démocratie athénienne.
- Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain.
- Constantin, empereur d'un empire qui se christianise et se réorganise territorialement.





FICHE EDUSCOL

Thème 1

Problématique générale



Dans quelle mesure le monde méditerranéen antique et médiéval porte-t-il des bases essentielles du monde moderne ? Comment les formes de pouvoir et de civilisation qui s'y sont développées ont-elles constitué des modèles régulièrement relus, confrontés et revisités ?

Chapitre 1



Comment, dans la Méditerranée antique, des modèles politiques et culturels d'une grande postérité se sont-ils affirmés et quelles caractéristiques en furent retenues ?



FICHE EDUSCOL

PPO Auguste



Le principat d'Auguste et la naissance de l'Empire romain

Le personnage d'Auguste a lui aussi été plusieurs fois relu, qu'il soit présenté comme un des plus grands hommes d'État de l'histoire ou comme un manipulateur hors pair. La vérité se situant sans doute entre ces extrêmes, Auguste peut être analysé comme celui qui apporte une résolution à la contradiction entre un pouvoir fondé à l'échelle de la cité mais qui a pris la tête d'un immense territoire, contradiction qui avait eu pour résultat des décennies de guerres civiles.



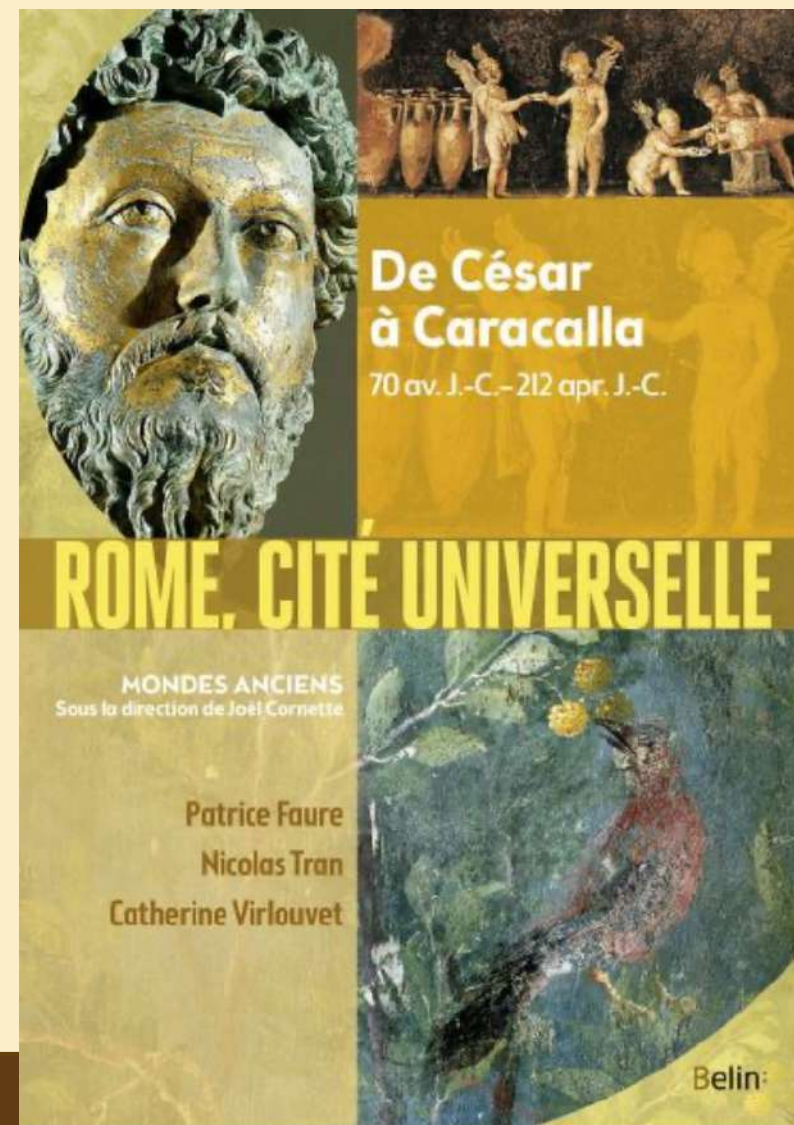
Il faut donc réfléchir à la façon dont Rome et Auguste parviennent à surmonter cette tension, à la différence d'Athènes, ce qui peut permettre de relier les deux points. L'intérêt est donc de montrer comment Auguste met en place un équilibre à plusieurs échelles autour du modèle de la cité aristocratique. D'abord à Rome, en reprenant les institutions de la république tout en mettant la réalité du pouvoir dans les mains du prince, légitimé par ses victoires et sa richesse, et de sa famille, garants de la stabilité. Ensuite dans l'empire, où le pouvoir passe par les cités, dont les notables sont progressivement associés à Rome, notamment par l'octroi de la citoyenneté, pour servir de relais. Cela permet de montrer que tout pouvoir, pour durer, doit apporter des contreparties à sa domination, et mettre en place un système d'échanges, fût-il inégal, pour être accepté. Si la romanisation, qui n'est pas au cœur de cette question, peut être abordée, c'est avant tout comme l'expression de ce dialogue de pouvoir à travers les traces archéologiques qui en restent. Mais en faire la base de la domination romaine serait se tromper de sujet.

Romanisation





MISE AU POINT SCIENTIFIQUE





Quelques ressources en ligne

Ville de Nîmes
Musée de la romanité
INRAP
Odysseum

nîmes.fr SITE OFFICIEL DE LA VILLE DE NÎMES

UNESCO Découvrir Nîmes La Mairie Enfance Jeunesse Cadre de vie Culture Sports Santé / Action sociale Urbanisme/Habitat Démarches

DÉCOUVRIR NÎMES

- Présentation
- Carte Interactive
- L'Agenda de la Ville de Nîmes
- Grands projets
- Réalisations récentes
- Histoire et Patrimoine**
- Fondation Internationale pour les Monuments romains de Nîmes
- Les monuments romains
- Les arènes
- La Maison Carrée
- La Source et l'Augusteum
- L'enceinte romaine
- Le Castellum
- Les jardins de la Fontaine
- Les Halles
- Visiter les monuments romains
- Tourisme
- Visite des monuments romains
- Nos contenus vidéo
- Nouveaux Nîmois
- Communauté d'Agglomération Nîme...

Accueil / Découvrir Nîmes / Histoire et Patrimoine

Histoire et Patrimoine

Aux origines, la Romanité

Créée il y a plus de 2 000 ans autour d'une Source divinisée que l'on appellera plus tard Nemausus (située dans les actuels jardins de la Fontaine), Nîmes fut l'une des plus importantes colonies du monde romain. Traversée par la Via Domitia, route qui reliait Rome à l'Espagne, elle était déjà située à un carrefour commercial et culturel de toute première importance.

Nîmes a connu son apogée sous le règne de l'Empereur Auguste. C'est de cette époque que datent les célèbres monuments romains de la ville, parmi les plus beaux et les mieux conservés de l'ancien empire.

Les arènes, amphithéâtre remarquablement conservé qui fut, au gré de l'histoire, lieu de spectacle, forteresse et place d'habitation, et dont la colossale restauration est en cours jusqu'en 2034 (en savoir plus)

MUSÉE DE LA ROMANITÉ

FR € Billetterie

Menu

Le musée est ouvert tous les jours de 10h à 18h sauf les mardis (dernière entrée à 17h)

BILLETTERIE

Inrap Institut national de recherches archéologiques préventives

Galerie muséale Médiathèque Ressources documentaires Vous êtes EN

Actualités L'institut La recherche et la valorisation Nos découvertes L'archéologie Chronologie

Accueil > Actualités > Dossiers > De Nemausus à Nîmes

DOSSIER DE NEMAUSUS À NÎMES

À Nîmes, l'archéologie préventive met en lumière les traces laissées par les hommes du passé de l'Antiquité à l'Époque moderne.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE ODYSSEUM

LITTÉRATURES, HUMANITÉS ET SCIENCES MUSÉE VIRTUEL ET MÉDITERRANÉE L'ANTIQUITÉ REVISITÉE LANGUES ANTIQUES ET MODERNES COLLÈGE/LYCÉE ÉTUDIANT PROFESSEUR

Accueil > Nîmes - Le temple romain dit « Maison Carrée »

En deux mots Architecture Auguste Principes Par Annie COLLOGNAT, le 30/11/2019

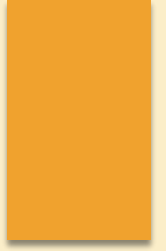
NÎMES - LE TEMPLE ROMAIN DIT « MAISON CARRÉE »

Nemausus, Principum Juventutis templum

Le temple est un lieu consacré : son espace est la projection sur terre de l'espace sacré qui a été symboliquement « découpé » (racine "tem") par l'augure dans le ciel. Il est la maison de la divinité pour qui il a été élevé et dont il abrite la statue. Seuls les prêtres



LA DÉMARCHE



- Etude de **Nemausus** (Nîmes)
- Alternance **échelle locale / échelle Empire romain**
- **Être citoyen** dans l'empire romain : **habiter dans une cité de province**
- **Cité = empreinte romaine**
- **Romanisation**: aborder le **politique et le culturel**, montrer les « **traits partagés dans tout l'empire** » et « **les particularismes locaux** ».



LA DÉMARCHE

Démarche 1

Etape 1 :

Nîmes (étude menée en 1 à 2H) Salle info ou autonomie à la maison



Etape 2:

Changement d'échelle (2h)
En classe entière ou en travail de groupes

Démarche 2

Thème 1

A. Nîmes (étude filée tout au long de la séquence)
B. Empire



Thème 2

A. Nîmes (étude filée tout au long de la séquence)
B. Empire



Thème 3

A. Nîmes (étude filée tout au long de la séquence)
B. Empire



PLAN DE LA SÉQUENCE

Fil directeur : Quelles sont les empreintes laissées par l'Antiquité romaine en Méditerranée?

PLAN	NOTIONS/THÈMES	DOCUMENTS/SUPPORTS PÉDAGOGIQUES
INTRODUCTION	<ul style="list-style-type: none">• Cadrage chronologique et spatial• Empreinte de l'antiquité romaine (Comparer avec empreinte grecque)	<ul style="list-style-type: none">• Chronologie + Carte de l'extension des territoires romains (de Rome à l'Empire)• Photographies Arènes de Nîmes + Arc de triomphe de Leptis Magna
I. L'empire romain: un territoire vaste et administré...	Cité- Citoyenneté- Empire- Culte impérial	<ul style="list-style-type: none">• Nîmes : Maison carrée et culte impérial• Empire : Carte organisation et frontières + plan autres cités . PPO : Auguste Carte Paix romaine
II. ...dans lequel les échanges sont nombreux...	Pax romana – Romanisation- Échanges commerciaux et culturels	<ul style="list-style-type: none">• Nîmes : Amphithéâtre - Commerce• Empire : Pax romana et carte des échanges commerciaux Autre exemple brassage culturel
III. ...qui a laissé des empreintes politiques et religieuses fortes	Extension de la citoyenneté – Christianisation	<ul style="list-style-type: none">• Nîmes : Stèle funéraire• Empire : extension de la citoyenneté christianisation de l'empire :PPO Constantin



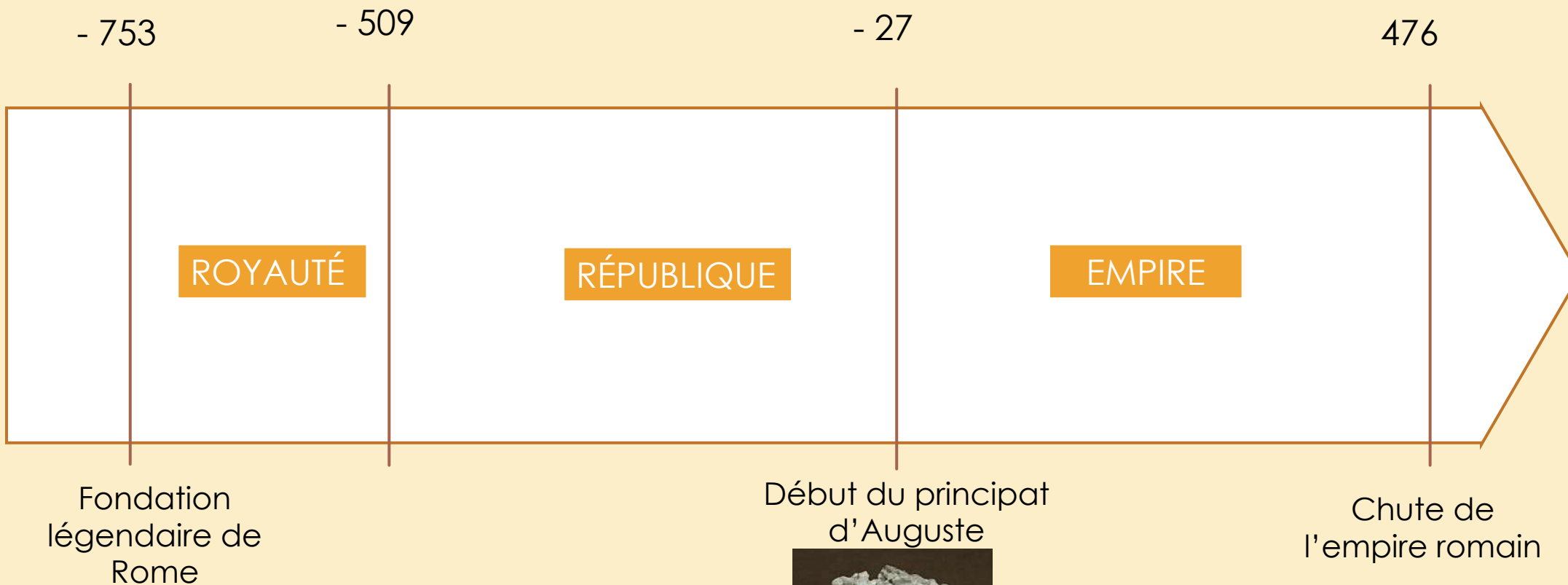
CAPACITÉS TRAVAILLÉES

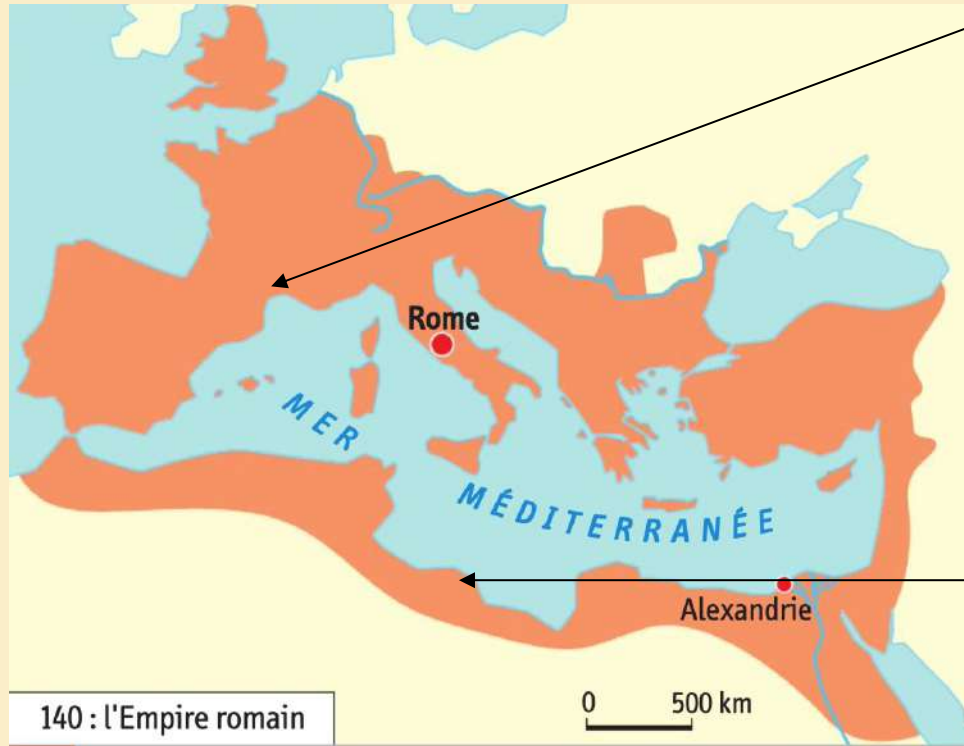
PLAN	DOCUMENTS/SUPPORTS PÉDAGOGIQUES	CAPACITÉS
INTRODUCTION	<ul style="list-style-type: none">Chronologie + Carte de l'extension des territoires romains (de Rome à l'Empire)Photographies Arènes de Nîmes + Arc de triomphe de Leptis Magna	<ul style="list-style-type: none">Identifier et nommer les périodes historiquesNommer et localiser les grands repères géographiquesMettre un événement ou une figure en perspective
I. L'empire romain: un territoire vaste et administré...	<ul style="list-style-type: none">Nîmes : Maison carrée et culte impérialEmpire : Carte organisation et frontières + plan autres cités . PPO : Auguste Carte Paix romaine	<ul style="list-style-type: none">Mettre en relation des faits, des événements de natures, de périodes, de localisation différentesUtiliser une approche historique pour mener une analyseUtiliser le numérique
II. ...dans lequel les échanges sont nombreux...	<ul style="list-style-type: none">Nîmes : Amphithéâtre - CommerceEmpire : Pax romana et carte des échanges commerciaux Autre exemple brassage culturel	<ul style="list-style-type: none">Mettre en relation des faits, des événements de natures, de périodes, de localisation différentesUtiliser une approche historique pour mener une analyseUtiliser le numérique
III. ...qui a laissé des empreintes politiques et religieuses fortes	<ul style="list-style-type: none">Nîmes : Stèle funéraireEmpire : extension de la citoyenneté christianisation de l'empire : PPO Constantin	<ul style="list-style-type: none">Mettre en relation des faits, des événements de natures, de périodes, de localisation différentesUtiliser une approche historique pour mener une analyseConstruire et vérifier des hypothèses sur une situation historiqueUtiliser le numérique



MISE EN ŒUVRE

Introduction





140 : l'Empire romain

0 500 km

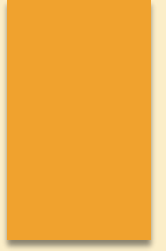
4 L'Empire romain au milieu du II^e siècle après J.-C



Arènes de Nîmes



Arc de triomphe de Leptis Magna



Problématique : Quelles sont les empreintes laissées par l'empire romain en Méditerranée?



I. Un empire vaste et administré...

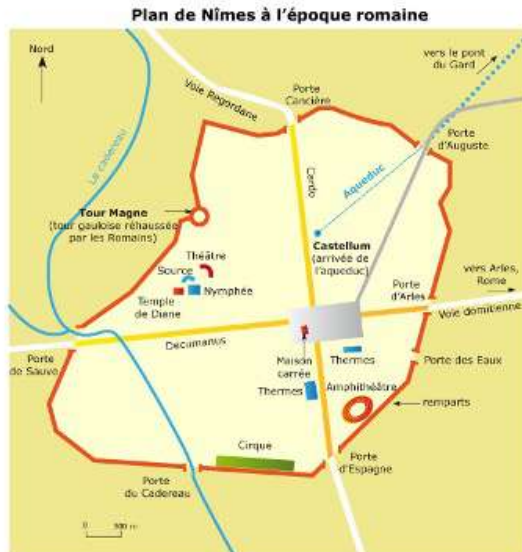
A. Nîmes, une cité de l'empire romain

Activité n°1

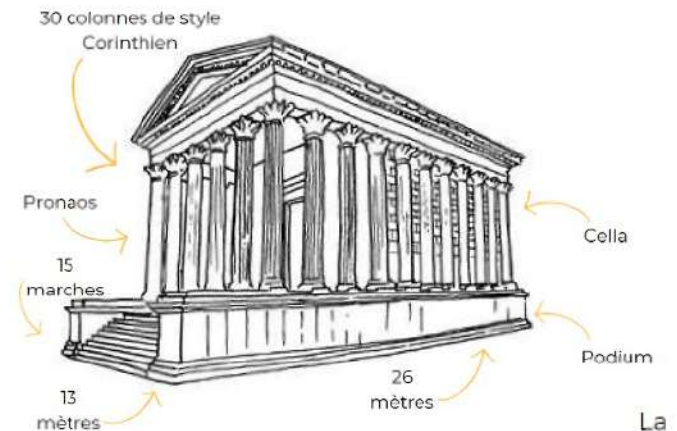
Fiche d'activité n°1 : Nîmes, le cadre idéal d'une vie civilisée
Comment s'établit le lien entre une cité de l'empire romain et l'empereur?

1. Nîmes, une cité antique

- Cliquez sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=AOvK9SBPGok> et promenez-vous pendant quelques minutes dans Nemausus. (Mettre la vidéo en vitesse de lecture x2)
- Indiquez par une petite croix, sur le plan reconstitué de Nîmes à l'époque romaine, les différents lieux visités.

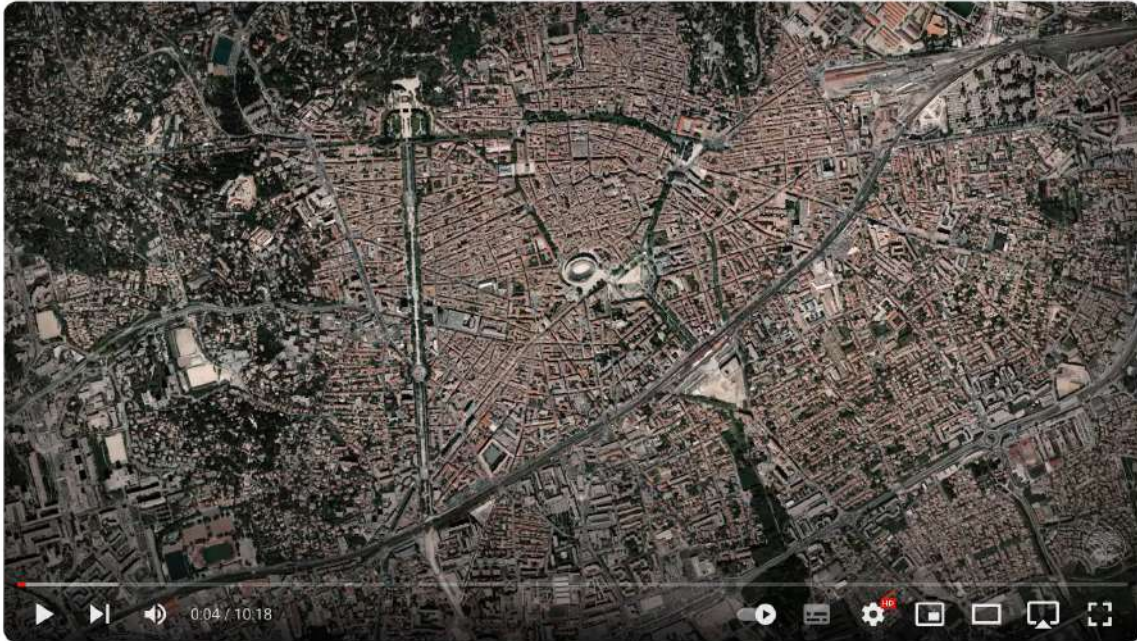


- Quand la maison carrée a-t-elle été construite ?
 - Comment s'appelait Nîmes durant l'Antiquité ?
 - Qui a bâti ce temple ? dans quel but ?
 - Pourquoi ce temple a-t-il été construit sur le forum ? Quels autres bâtiments se trouvent sur le forum ?
 - Pourquoi Auguste semble-t-il être un personnage important d'après cette description ?
5. Cliquez sur ce lien <https://www.maisoncarree.eu/monument/architecture/forme-generale/>, puis complétez le schéma ci-dessous en y indiquant : Celle-Podium- Pronaos- 30 colonnes de style corinthien- 15 marches – 26 mètres-13 mètres





Activité n°1



Promenade à Nemausus



Ville de Nîmes
3,36 k abonnés

S'abonner



J'aime



Partager



Clip



<https://www.youtube.com/watch?v=AOvK9SBPGok>

A lire en vitesse x 2
Durée : 5 minutes



Activité n°1

 **unesco**
Convention du patrimoine mondial

Notre expertise ▾ La Liste ▾ Activ

Rechercher dans la Liste

La Liste > La Maison Carrée de Nîmes

La Maison Carrée de Nîmes

Description Cartes Documents Galerie Indicateurs

La Maison Carrée de Nîmes

Érigée au I^{er} siècle de notre ère dans la colonie romaine de *Nemausus* – l'actuelle ville de Nîmes en France –, la Maison Carrée est un des premiers exemples de temple romain qui peut être associé au culte impérial dans les provinces de Rome. Dédié aux héritiers d'Auguste, prématurément décédés, les Princes de la jeunesse, cet édifice promulgua le contrôle de Rome sur le territoire qu'elle avait conquis, tout en annonçant de manière symbolique l'allégeance de la population de la ville de *Nemausus* aux descendants de la dynastie d'Auguste. Le programme architectural et la décoration soigneusement élaborée communiquaient symboliquement le programme idéologique d'Auguste, qui fit basculer la Rome antique de la république à l'empire, ouvrant ainsi un nouvel âge d'or connu sous le nom de *Pax Romana*.

La description est disponible sous licence [CC-BY-SA IGO 3.0](#).

Anglais Français Arabe Chinois Russe Espagnol

Romana.

La description est disponible sous licence [CC-BY-SA IGO 3.0](#)

Anglais Français Arabe Chinois Russe Espagnol



N43 50 17.6 E4 21 22





Activité n°1

MONUMENT | HISTOIRE | QUARTIER | RENOMMÉE | RESSOURCES

Accueil

Chercher dans le catalogue...

Mes favoris Contribuer

f t

FR

LA MAISON CARRÉE

Accueil

Candidature UNESCO

LA MAISON CARRÉE DE NÎMES

inscrite
AU PATRIMOINE
MONDIAL
DE L'UNESCO

<https://www.maisoncarree.eu>



La frise ornée de **rinceaux de feuilles d'acanthes et habitée d'oiseaux**= un des exemples les plus accomplis d'un **décor symbolique lié au culte impérial** datant des premières années après J.C

= **Abondance garantie par la paix d' Auguste**





1. Quels sont les **2 bâtiments consacrés au culte impérial** à Nîmes ?
2. Quel est l'**objectif du culte impérial** ?
3. Pourquoi le culte impérial est-il un **mélange entre « religion et politique »** ?
4. **Qui se charge des rites religieux dans la cité** ?

2. Le culte impérial à Nîmes

« **Nîmes (Gard)**. À Nemausus, l'ancienne Nîmes, le culte impérial romain a marqué deux sites emblématiques de la ville : la Maison carrée, temple toujours en élévation, et l'Augusteum, disparu, qui occupait une bonne partie du jardin de la Fontaine. Si elle a façonné la ville, cette dévotion organisait également la société. Culte religieux aux visées politiques, la vénération de l'Empereur permet à cette province romaine de manifester son allégeance au pouvoir de Rome. Difficile, pour un visiteur du XXI^e siècle qui a grandi dans une société laïque, d'envisager une telle imbrication entre le religieux et le politique. C'est le défi que relève cet été le Musée de la romanité, en s'appuyant sur une multitude d'objets archéologiques : l'exposition « L'Empereur romain, mortel parmi les dieux » bénéficie ainsi des prêts de quatorze partenaires italiens et français.

L'idée d'une religion de propagande, outil de contrôle social, fait l'objet d'une première partie, où une enfilade de grande statuaire plonge le visiteur dans l'ambiance pré-impériale de l'époque augustéenne (fin du I^{er} siècle avant notre ère). Mais le parcours s'ouvre sur un bas-relief représentant un sacrifice rituel de bétail, où le prêtre officiant, toge relevée sur la tête, serait probablement l'Empereur lui-même. Voilà posé le contexte, d'une part de

concentration des pouvoirs de la République dans la seule personne d'Auguste-Octavien, d'autre part de grande porosité, au cœur du pouvoir, entre la religion et le politique. À Rome, la prêtrise est alors une charge politique comme une autre.

Le parcours restitue également, toujours à travers l'objet archéologique, le contexte religieux privé. Car c'est sur ces dévotions rendues au sein d'une famille ou d'une communauté qu'Auguste s'appuie pour développer un culte impérial. À Rome, chaque personne, chaque lieu, sont en effet associés à un génie : dès l'an 12 avant notre ère, Auguste profite de sa forte « cote de popularité » pour remplacer le culte répandu des génies des carrefours par celui de son propre génie. Puis c'est une distinction fine qu'il s'agit désormais de faire entre divus (divin) et deus (dieu) : l'apothéose d'Auguste à sa mort, décrétée par le Sénat, fait de lui un mortel divinisé. Un Divus Augustus qui reste néanmoins inférieur au plus petit des dieux.



Exemple de trace écrite

Nemausus (Nîmes) devient une **colonie de droit latin*** au cours du 1^{er} siècle av.JC. Elle appartient à la **province de la Narbonnaise**, une des régions de l' empire romain la plus anciennement conquise.

La maison carrée de Nîmes est un **temple** consacré aux petits-fils de l'empereur Auguste et dans lequel est rendu **le culte impérial***. Elle témoigne de l'adhésion des populations des provinces romaines à l'empereur. Elle permet aussi de véhiculer **la propagande impériale** (ex. la frise en feuillage qui symbolise l'abondance liée à la paix d' Auguste)



B. Auguste: le fondateur de l'empire romain

Le Principat selon Auguste

10. (...) On sanctionna par une loi que je serais à jamais sacro-saint et que, tant que je vivrais, je détiendrais la puissance tribunicienne. Devenir grand pontife à la place de mon collègue (toujours) vivant, je le refusai, bien que le Peuple voulût m'attribuer ce sacerdoce que mon père avait détenu. Et ce sacerdoce, je l'ai reçu après un certain nombre d'années, sous les consuls Publius Sulpicius et Gaius Valgius (12 av. J.-C.), quand celui qui l'avait occupé à la faveur des troubles de la guerre civile était enfin mort. (...)

34. Pendant mon sixième (28 av. J.-C.) et mon septième (27 av. J.-C.) consulat, après avoir éteint les guerres civiles, étant en possession du pouvoir absolu avec le consentement universel, je transférai la République de mon pouvoir dans la libre disposition du Sénat et du Peuple romain. Pour ce mérite, je fus appelé Auguste par sénatus-consulte, les montants de la porte de ma maison furent revêtus sur ordre public de laurier, une couronne civique fut fixée au-dessus de la porte de ma maison, et dans la Curie fut accroché un bouclier d'or, que le Sénat et le Peuple romain m'offraient en raison de ma vaillance, de ma clémence, de ma justice et de ma piété, ainsi que l'inscription figurant sur le bouclier l'atteste. Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais je n'avais pas plus de pouvoir que tous ceux qui ont été mes collègues dans toutes les magistratures.

Octavien (Auguste), *Res Gestae divi Augusti*, 10, 34, Paris, Les Belles Lettres, 2007.



L'aureus de 28

Droit et avers d'un aureus (monnaie d'or) retrouvé en Turquie, British Museum, Coins & Medals Department, 28 av. J. C.
© The Trustees of the British Museum

Proposition de mise en œuvre du PPO : Le principat d'Auguste et la naissance de l'empire romain (Extrait des ressources Documentation photographique)

L'autel de Rome et Auguste à Lyon

Pièce de bronze de l'époque impériale frappée à Lyon
© De Agostini Picture Library/Scala





PROBLÉMATIQUE : Comment Auguste fonde-t-il un nouveau régime politique, l'Empire?

INTÉRÊT PAR RAPPORT A LA PROBLÉMATIQUE : La séance vise à comprendre la nature du régime fondé et incarné par Auguste

PROPOSITION D'UN CORPUS DE DOCUMENTS extraits de la *Documentation photographique* n° : 8136

Document A. Le Principat selon Auguste. Octavien (Auguste), *Res Gestae divi Augusti*, page 19

Document C. *L'aureus* de 28, page 19

Document D. L'autel de Rome et d'Auguste à Lyon, page 55



Synthèse proposée:

- Auguste concentre le pouvoir
- Auguste met en scène son pouvoir
- Auguste est l'objet d'une dévotion particulière

	Auguste concentre le pouvoir	Auguste met en scène son pouvoir			Auguste est l'objet d'une dévotion particulière	
	Charges	Pouvoir présenté comme issu de la volonté du sénat et du Peuple romain	Titulature impériale	Support de propagande	Honneurs reçus par le sénat à Rome	Honneurs reçus dans les provinces
Doc. 1	« consulat », « puissance tribunitienne », « grand Pontife »	« avec le consentement universel », « dans la libre disposition du sénat et du peuple romain », « le Sénat et le	Auguste	Autobiographie	« lauriers », « couronne civique », « bouclier. », titre d' « Auguste »	
		Peuple romain m'offraient »				
Doc. 2		Octave « a rétabli les lois et les droits du peuple romain »	<i>l'empereur, fils du divin César</i>	Monnaie		
Doc. 3				Monument (autel)		Autel, Octave objet d'un culte



Reconstitution polychrome de la statue d'Auguste Prima Porta. Musées du Vatican, Rome. © Photo A. Collognat.

En 2002, grâce au procédé de photographie en ultraviolet, des chercheurs ont retrouvé des pigments de couleurs sur la statue d'Auguste : ils montrent que les cheveux, les yeux, le vêtement et les détails sculptés en relief sur l'armure étaient peints, mais pas la peau ni la surface de la cuirasse, qui, selon toute vraisemblance, gardaient la couleur et la transparence du marbre de Paros. Depuis cette découverte, diverses reconstitutions peintes ont été proposées.

La cuirasse : histoire et mythologie

Particulièrement ouvragée, la cuirasse d'Auguste évoque un épisode historique clé dans la construction de la propagande impériale : **la restitution des aigles romaines** par les Parthes en 20 avant J.-C.

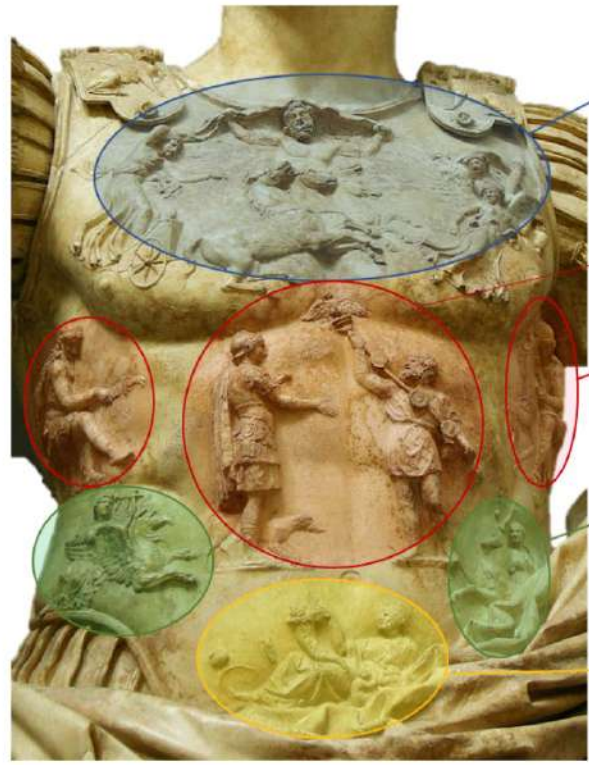


© Photo A. Collognat.

La décoration : histoire et mythologie

La décoration s'ordonne sur **trois registres** avec **une scène centrale**.

L'ensemble mêle histoire et mythologie, dans **une vision grandiose et symbolique**.



En haut, de gauche à droite :
Le Soleil, le Ciel, l'Aurore devant la Nuit.

Au centre :
Un chef parthe rend l'enseigne surmontée de l'aigle à un officier romain. Derrière eux, deux femmes à l'air abattu symbolisent les nations soumises.

Sur les côtés :
Apollon et Diane, l'un chevauchant un griffon, l'autre un cerf.

En bas :
La Terre tenant la corne d'Abondance.



1 Les institutions de la République





3 Le culte impérial en Orient

« Que l'on célèbre le premier jour comme étant celui du dieu [Auguste], fils du dieu [César]; le second comme étant celui de l'empereur Tibère César¹, père de la patrie [...] Que [les magistrats] fassent venir les artistes pour deux autres jours de concours scéniques. [...] Qu'ils fassent partir la procession. [...] Quand elle sera arrivée au temple des Césars [les empereurs], que l'on sacrifie un taureau pour le salut des princes et des dieux, et pour la durée éternelle de leur principat. Et qu'après leur sacrifice, ils invitent encore à sacrifier à l'agora les collèges de magistrats. S'ils ne font pas la procession, ne sacrifient pas et après leur sacrifice n'invitent pas à sacrifier [...] qu'ils soient frappés d'une amende de deux milles drachmes au profit des dieux; il sera permis à tous les citoyens de mettre en accusation [les magistrats] dans ce cas. »

Édit de Gytheion (sud de la Grèce), I^{er} siècle, trad. V. Ehrenberg et A.H.M Jones.

1. Successeur d'Auguste, et second empereur, de 14 à 37.

► Comment la cité de Gytheion manifeste-t-elle son adhésion à l'Empire et à l'empereur ?



Une scène de sacrifice au dieu Mars

Fragment de relief architectural en marbre provenant du Champ de Mars à Rome, Musée du Louvre, Paris, vers 15-16 © RMN-Grand Palais/Hervé Lewandowski



Exemple de trace écrite

En 27 av.JC, **Auguste** fonde un nouveau régime: **le principat**. C'est le **début de l'empire romain** qui a pour capitale **Rome**. Il s'appuie sur **les institutions de la République** (cf.schéma) et obtient des titres (cf.PPO) qui lui donnent **des pouvoirs politiques, religieux et militaires**. **Un culte** dédié à l'empereur et sa famille se développe à Rome et dans tout l'empire.

Ses successeurs s'appuient sur **une administration solide de l'empire divisé en provinces** (ex. La Narbonnaise) et, dans les cités, **sur le soutien de l'aristocratie locale**, véritables relais du pouvoir central.



II. ...dans lequel les échanges sont nombreux...

A. Nîmes, le cadre idéal d'une vie civilisée

Activité n°2

Fiche 2- Nîmes : un cadre idéal de la vie civilisée

1. Vivre à Nemausus : l'amphithéâtre



Page d'accueil du Webdocu « Les arènes de Nîmes »
<https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/>

Le rêve d'un amphithéâtre

Cliquez sur le lien suivant puis répondez aux questions :

<https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/un-reve-d-amphitheatre/preambule/>

1. A quelle occasion est-il décidé de construire l'amphithéâtre ?
2. Qui prend cette décision ?
3. Comment cet amphithéâtre est-il financé ?
4. Qui a des places privilégiées dans les gradins ?

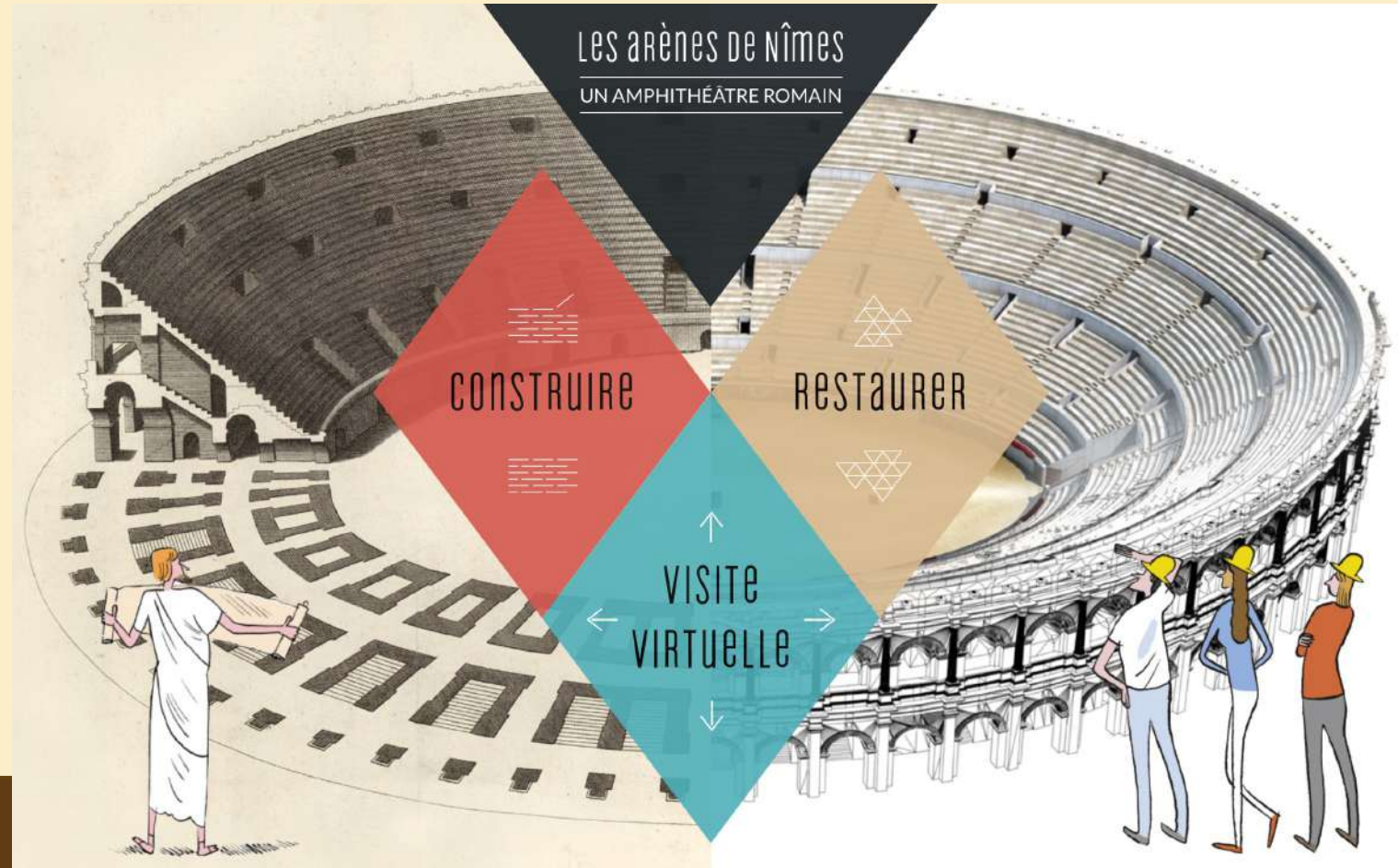
Informations générales

<https://www.arenes-nimes.com/arenes>

1. A quelle date l'amphithéâtre de Nîmes a-t-il été construit ?
2. A quel autre monument se situant à Rome est-il comparé ?
3. Pourquoi sa forme est-elle elliptique ?
4. Combien de spectateurs cet amphithéâtre peut-il accueillir ?

Visite virtuelle

1. Cliquez sur la visite virtuelle et découvrez l'amphithéâtre
2. Menu, Bâtir, Jour de Gloire, Les usages de l'amphithéâtre. Indiquez quels sont les usages de l'amphithéâtre <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/les-usages-de-l-amphitheatre/>
3. Consultez un programme fictif d'une journée : <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/le-programme-d-une-journee/>
4. <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/les-thermes-du-contrat/le-placement-des-spectateurs/> Faites le jeu de placement des spectateurs
5. <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/les-thermes-du-contrat/les-categories-sociales/presentation/introduction/> Découvrez les différentes catégories sociales de la cité de Nemausus.





Le rêve d'un amphithéâtre

Cliquez sur le lien suivant puis répondez aux questions :

<https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/un-reve-d-amphitheatre/preambule/>

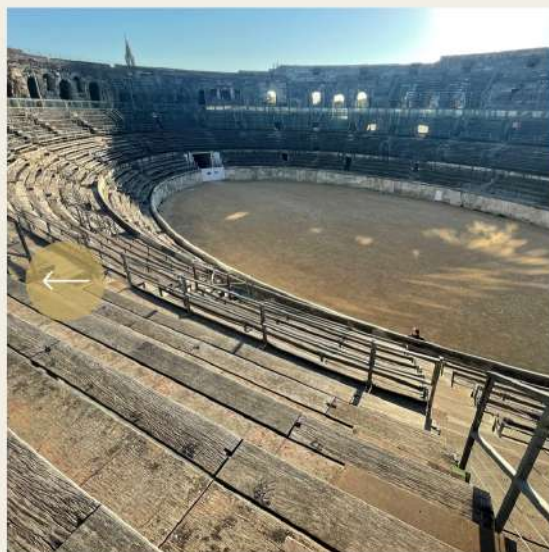
1. A quelle occasion est-il décidé de construire l'amphithéâtre ?
2. Qui prend cette décision ?
3. Comment cet amphithéâtre est-il financé ?
4. Qui a des places privilégiées dans les gradins ?



<https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/un-reve-d-amphitheatre/preambule/>



Les Arènes de Nîmes



L'amphithéâtre le mieux conservé de l'Empire romain

L'amphithéâtre de Nîmes a été construit vers 100 ap. J.-C., soit une vingtaine d'années seulement après le Colisée de Rome. Si le Colisée demeure le plus grand amphithéâtre du monde romain, les « Arènes » de Nîmes sont beaucoup mieux conservées. Si les habitants de Rome ont utilisé le Colisée comme carrière de pierres pendant tout le Moyen Age, les Nîmois ont su préserver leur monument en le



Un monument conçu pour le spectacle

L'amphithéâtre de Nîmes est le produit de deux siècles de réflexion des architectes romains pour aboutir à un monument parfaitement fonctionnel. Long de 133 mètres pour 101 mètres de large, il possède une piste ovale de 68 mètres de long sur 38 de large. Cette forme elliptique permet d'éviter tout angle mort quelle que soit la place où l'on se trouve dans les gradins. Contrairement au Colisée,



Eviter les bousculades et surprendre le public

Sur les 300 amphithéâtres connus dans le monde romain, celui de Nîmes compte parmi les vingt plus importants. À l'époque romaine, l'amphithéâtre de Nîmes peut accueillir 24 000 spectateurs sur 34 rangées de gradins réparties en quatre zones distinctes appelées maeniana. Chaque zone est réservée à une certaine catégorie sociale. Plus on est haut dans la société, plus on est bas dans les gradins. Les

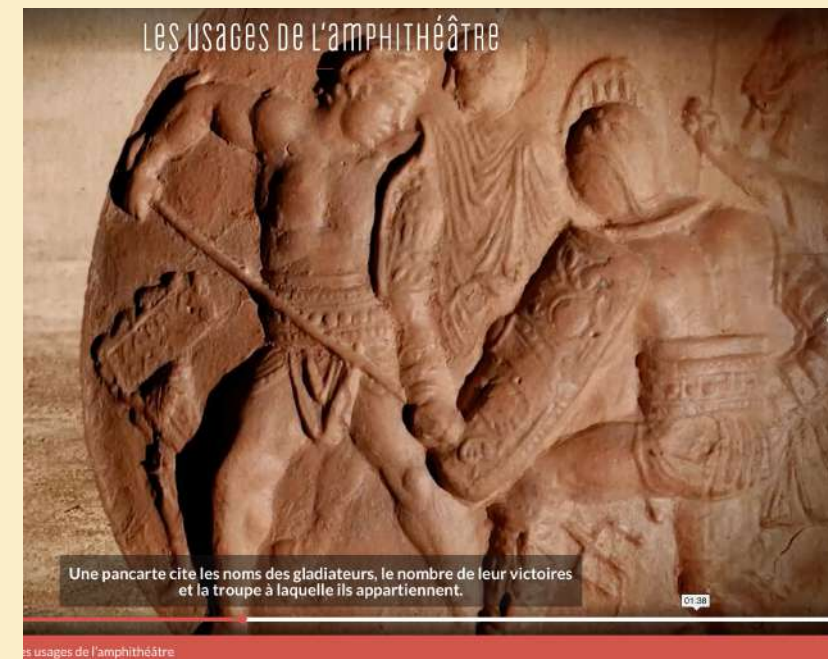
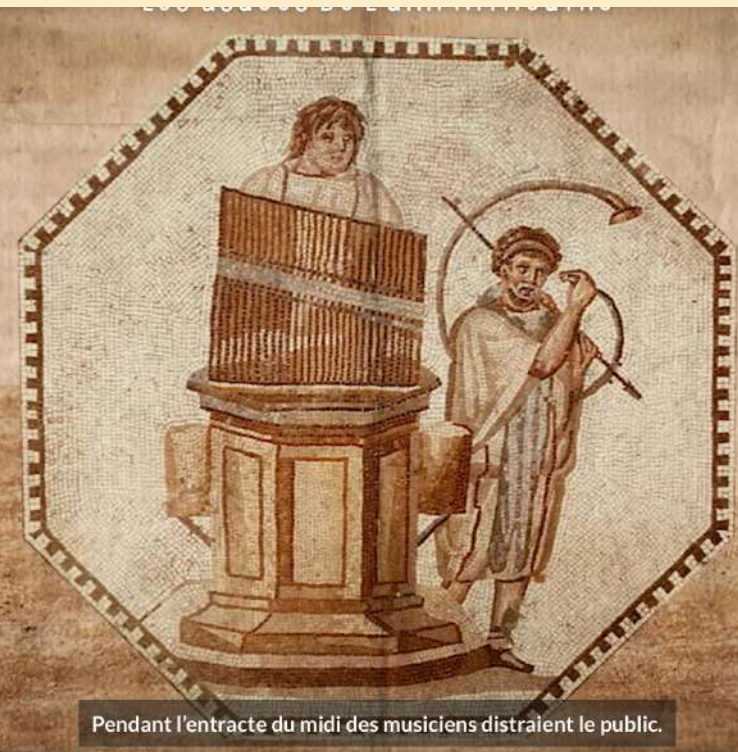


Visite virtuelle

1. Cliquez sur la visite virtuelle et découvrez l'amphithéâtre
2. Menu, Bâtir, Jour de Gloire, Les usages de l'amphithéâtre. Indiquez quels sont les usages de l'amphithéâtre <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/les-usages-de-l-amphitheatre/>



Les usages de l'amphithéâtre
Vidéo très courte



Les usages de l'amphithéâtre

<https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/les-usages-de-l-amphitheatre/>



3. Consultez un programme fictif d'une journée : <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/le-programme-d-une-journee/>

DOMINI MEI !
QUINTVS SOILLIVS TITI FILIVS
VALERIANVS VOLTINIA IIIIVIR
AB AERARIO PONTIFEX
PRAEFECTVS VIGILVM
ET ARMORVM EQQVVM
PVBLICVM HABENTI
IN AMPHITHEATRO DE RE SVA
MVNVS EDET SINE IMPENSA
PVBLICA NEMAVSO VINALIA E
PRIORAE XXIII APRILIS
MATVTINA TEMPORA VENATORIS
APROS VRSOS
MERIDIANO CATERVARIOS
ET PYCTAS LVDOS
OMNIBVS ACRVAMATIS
PANTOMMISQVE
DAMNATIONES PVBLICE
POMERIDIANVS
GLADIATORVM PARIA X
SERENIANVM,
GLADIATORVM PARIA V
ALEXANDRINVM.

Le programme d'une journée

Messieurs !

Quintus Soillius Valérianus, fils de Titus, de la tribu Voltinia, *quattuorvir* chargé du trésor, pontife, préfet des vigiles et des armes, revêtu du cheval public
Dans l'amphithéâtre, donnera un *munus* de ses propres deniers, sans dépense publique.

A Nemausus, pour les *Vinalia priora*, le 23 avril

Le matin, des chasseurs

Des sangliers, des ours

Le midi, des troupes de boxeurs et de pugilistes

Des spectacles avec toutes sortes d'artistes et de pantomimes

Condamnations au nom de l'Etat

L'après-midi

10 paires de gladiateurs de la troupe de Serenianus

5 paires de gladiateurs d'Alexandrie

Le programme fictif
d'une journée



3. Consultez un programme fictif d'une journée : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/le-programme-d-une-journee/>
4. <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/les-thermes-du-contrat/le-placement-des-spectateurs/> Faites le jeu de placement des spectateurs

Le placement des spectateurs





5. <https://arenes-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/les-thermes-du-contrat/les-categories-sociales/presentation/introduction/> Découvres les différentes catégories sociales de la cité de Nemausus.

INTRODUCTION



Dans la *Vie des douze César*, Suétone (70-122 apr. J.-C.) relate une loi, un *senatus-consulte* d'Auguste qui régleme le placement des spectateurs dans les lieux de spectacle. Suite aux désordres constatés lors d'une représentation, il ordonne que toutes les premières places soient réservées aux sénateurs, et qu'aucun affranchi ou étranger ne puisse s'y asseoir. Soldats et peuple sont séparés et les hommes mariés ont des gradins spéciaux. Les femmes, ne peuvent s'installer qu'en haut et surtout pas mélangées avec les hommes. Les prêtresses ont une tribune réservée.

Catégories sociales de Nemausus



3. Consultez un programme fictif d'une journée : <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/batir/jour-de-gloire/le-programme-d-une-journee/>
4. <https://arenas-webdoc.nimes.fr/fr/construire/concevoir/les-thermes-du-contrat/le-placement-des-spectateurs/> Faites le jeu de placement des spectateurs

PRÊTRE



Le prêtre romain a un rôle dans la vie politique de la cité. Il est consulté pour des décisions, et régle la vie des citoyens par des libations ou des sacrifices. On le reconnaît à sa toge relevée sur la tête.

Autel aux Lares, I^{er} s.ap.J.-C. (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)

CITOYEN



Le citoyen porte trois noms, la *tria nomina* et a le droit de participer à la vie politique. Toutefois, seuls les *honestiores*, citoyens riches, peuvent prétendre à des magistratures. Le statut de citoyen est signifié par le port de la toge.

Togatus, fin I^{er} s.ap.J.-C. (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)

MAGISTRAT



Le magistrat suit une carrière selon un *cursus honorum* qui le mène jusqu'aux plus hautes magistratures, voire jusqu'au Sénat à Rome.

Stèle funéraire de Sextus Adgenius Macrinus, magistrat de Nemausus (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)

FEMME



Les femmes romaines peuvent être citoyennes, mais elles sont sous l'autorité de leur père ou de leur mari.

Portrait féminin en marbre, fin I^{er} s.ap.J.-C. (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)



Catégorie sociale	Descriptif
Magistrat	
Prêtre	
Citoyen	
Enfant	
Femme	
Esclave	

ESCLAVE



Etre né esclave exclut de tout accès à la citoyenneté. L'esclave est reconnaissable à son vêtement, tunique courte, pratique pour travailler.

Statue en marbre, fin I^{er} s.ap. J.-C. (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)

ENFANT



Les enfants participent à la plupart des moments de la vie des adultes. Ainsi, ils sont admis dans les lieux de spectacles (théâtre, cirque, amphithéâtre...). Leur statut d'enfant est signalé par la *bulla* (amulette protectrice portée en pendentif autour du cou) et la *toga prætecta* (toga blanche bordée d'une bande pourpre).

Enfant en toge, milieu I^{er} s.ap.J.-C. (Musée archéologique ©Ville de Nîmes)



Exemple de trace écrite

A Nîmes, la vie quotidienne est rythmée **par les activités** . **Dans l'amphithéâtre**, de nombreux spectacles sont organisés. Le placement dans les gradins reflète l'organisation de la **société nîmoise très hiérarchisée** : les ordres supérieurs en bas, la plèbe plus haut, les femmes séparées des hommes, les soldats séparés des civils. Les nîmois vivent ainsi comme des romains. C'est ce qu'on appelle **la romanisation**.

L'amphithéâtre a pu être financé par **les riches citoyens de la cité** et grâce aux **activités commerciales** (production et transport de vins, d'huile par exemple). Plusieurs voies relient Nîmes au reste de la Gaule et à Rome.



B. Des échanges culturels et commerciaux nombreux

1. Pourquoi peut-on dire que l'empire est sécurisé?
2. Qui assure la sécurité de l'empire ?
3. Quels sont les produits échangés?
4. Comment sont-ils échangés ?





4 Une stèle gauloise au II^e siècle

(I^{er} siècle, Musée de la civilisation Romaine, Rome.)

Cernunnos, dieu gaulois de la puissance masculine et de la fertilité, entre Apollon et Mercure.





Exemple de trace écrite(à compléter)

Un empire sécurisé
(Limes fortifié, légions...)



Echanges commerciaux
(Voies terrestres, Voies
maritimes)



Echanges culturels
(brassage, syncrétisme...)



III. ...qui a laissé des empreintes politiques et religieuses fortes.

A. Nîmes : des citoyens de province intégrés à l'Empire



Cette stèle représente **un couple de nîmois**. Elle a été découverte en 1823 et a été érigée par le couple de leur vivant. La datation est estimée aux alentours de 80 ap. JC



1. Comment sont représentés les deux personnages ?
2. A votre avis, quelle est leur position dans la société nîmoise ? Justifiez votre réponse. Aidez vous de leur représentation mais aussi des deux éléments situés de part et d'autre des défunts (épi de blé pour la femme, faisceau de licteur pour l'homme)



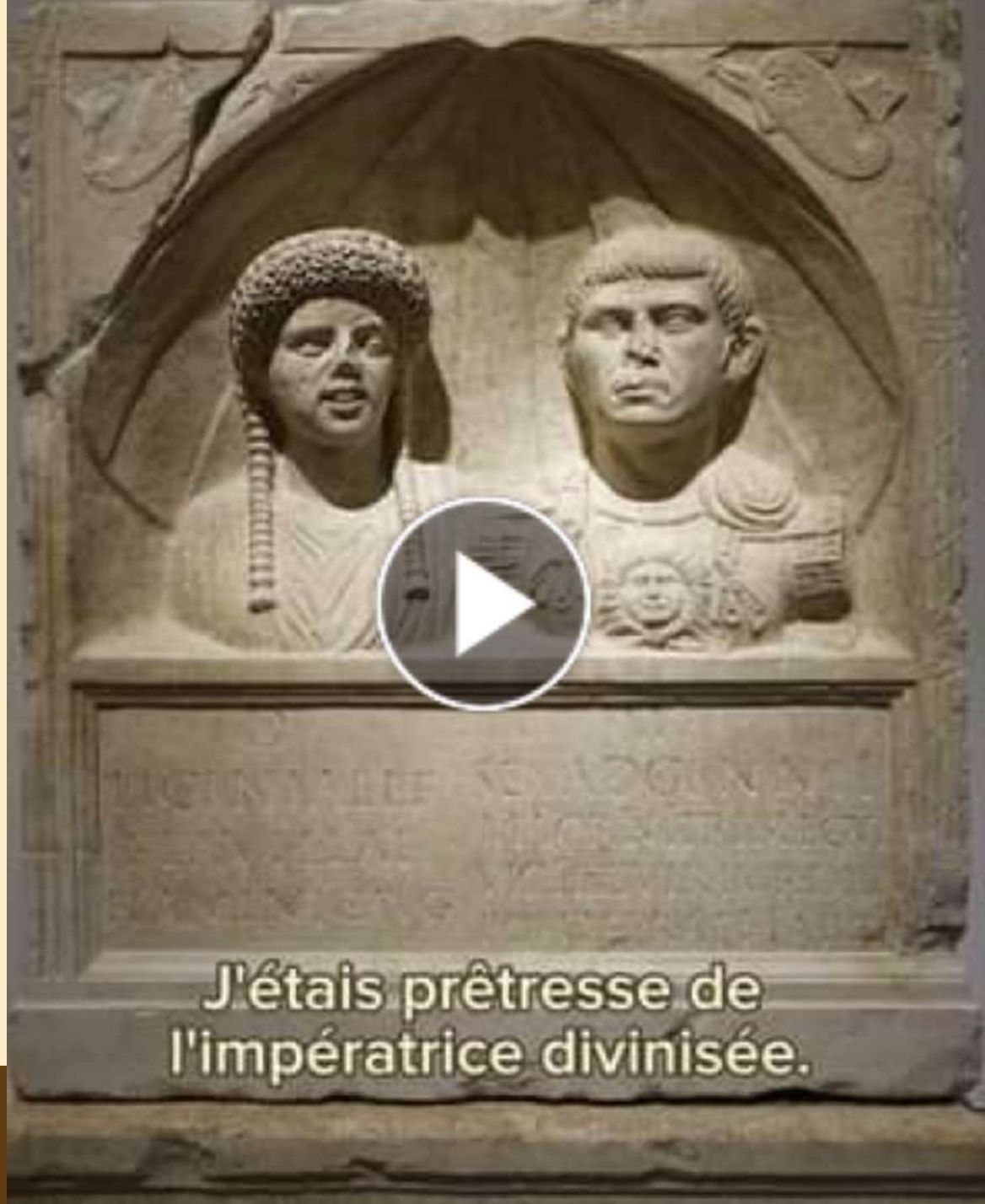
1. Que peut-on dire de ces deux personnages d'après ces nouvelles informations ?
2. Comparez les noms des deux personnages. Que constatez-vous ?



D M [= <u>Diis Manibus</u>]	<u>aux dieux Mânes</u>
LICINIAE • L • F • FLAVILLAE	de <u>Licinia Flavilla</u> , fille de <u>Lucius (Lucii filia)</u>
FLAMINIC • AVG	<u>flaminica augustalis</u> (flaminique augustale, prêtresse de l'impératrice divinisée)



SEX • ADGENNII • MACRINI	de <u>Sextus Adgennius Macrinus</u>
TRIB • LEG • VI • VICT	<u>tribun</u> de la VI ^e légion <u>Victrix</u> (« l'a Victorieuse »)
IIII VIR • IVR • DIC	[= <u>jure dicundo</u>] <u>quattuorvir</u> (membre d'un collège de quatre hommes, chargés de dire le droit)
PONTIF	• <u>pontifex</u> (pontife)
PRAEF • FABR	<u>praefectus fabrum</u> (préfet des ouvriers et artisans, commandant du génie militaire)



J'étais prêtresse de
l'impératrice divinisée.

<https://m.facebook.com/museeromanitenimes/videos/1231333761088097/>



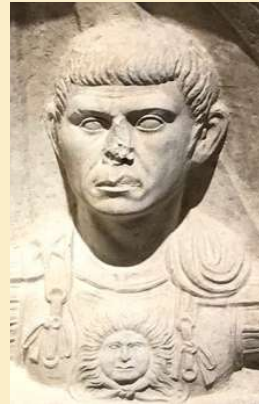
Exemple de trace écrite

Un couple de l'élite nîmoise



Fille de citoyen

Prêtresse responsable du culte
des femmes de la famille
impériale
Usage du latin



Famille gauloise promue à la
citoyenneté romaine

Citoyen : Tria nomina, toge
**Charges politiques, religieuses et
militaires** dans la cité
Usage du latin



Bilan : Être citoyen à Nîmes = Questionner les élèves

Exemple de réponses attendues:

- Vivre comme un citoyen romain (de Rome) : porter la toge, avoir les tria nomina, utiliser le latin
- Être libre
- Appartenir à une cité de droit latin
- Avoir des charges publiques (magistrat) et religieuses (des responsabilités politiques et religieuses)
- Rendre un culte à l'empereur
- Avoir une position privilégié dans la société (placement dans l'amphithéâtre)
- Être riche ? Vivre dans une domus



B. Vers une empire universel ?

5 La diffusion de la citoyenneté romaine

« L'empereur Servius Galba César Auguste, Grand Pontife, revêtu de la puissance tribunitienne, consul désigné pour la deuxième fois, a accordé leur congé honorable et le droit de cité aux soldats qui firent le service dans la 1^{re} légion Adjuatrix, et dont les noms sont reproduits ci-dessous, à eux-mêmes leurs enfants et leurs descendants ».

D'après un diplôme militaire de 68 après J.-C.

« Quand les magistrats d'Irni¹ auront quitté leur magistrature, qu'ils soient citoyens romains, ainsi que leurs parents, leurs femmes et leurs enfants nés d'un mariage légitime, et leurs petits-enfants. »

Extrait de la loi Irnitana (loi impériale définissant le statut d'Irni), 91 après J.-C.

1. Petite ville du sud de l'Espagne.

7 L'édit de Caracalla (212 après J.-C.)

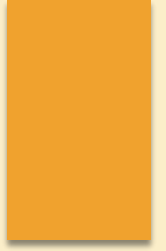
« Je donne donc à tous les hommes libres de l'Empire le droit de cité romaine, en sauvegardant le droit des cités, excepté les déditices¹. Il se doit en effet que la multitude soit non seulement associée aux charges qui pèsent sur tous, mais qu'elle soit désormais aussi englobée dans la victoire. Et le présent édit augmentera la majesté du peuple romain : il est conforme à celle-ci que d'autres puissent être admis à cette même dignité que celle dont les Romains bénéficient depuis toujours. »

Constitution antonine (nom officiel de l'édit de Caracalla) dans Girard et Senn, *Les Lois des Romains*, 1977.

1. Des provinciaux non libres.



Extension de la citoyenneté romaine



89 av.J.-C.

48 ap.J.-C.

212

**Hommes
libres de
Rome**



**Hommes
libres d'
Italie**



**Notables et
magistrats
gaulois**

**Empereur
Claude**



**Hommes
libres de
l'empire**

**Empereur
Caracalla**



2 L'édit de Milan (313)

« Nous, Constantin et Licinius Augustes, nous étant réunis à Milan [...] avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la divinité, qui réside dans le ciel, soit propice et favorable aussi bien à nous qu'à tous ceux qui vivent sous notre autorité [...]. De cette manière, la divinité suprême, que chacun de nous honorera désormais librement, pourra nous accorder sa faveur et sa bienveillance accoutumées [...]. À partir de ce moment, nous permettons aux chrétiens d'observer leur religion sans qu'ils puissent être inquiétés ou molestés d'aucune manière. Nous laissons aux chrétiens la liberté la plus complète, la plus absolue, de pratiquer leur culte, et, puisque nous l'accordons aux chrétiens, les autres doivent posséder le même droit. Il est digne du siècle où nous vivons, il convient à la tranquillité dont jouit l'Empire, que la liberté soit complète pour tous nos sujets d'adorer le Dieu qu'ils ont choisi, et qu'aucun culte ne soit privé des honneurs qui lui sont dus. »

Constantin (empereur d'Occident) et Licinius (empereur d'Orient), préambule de l'édit de Milan, 313 (traduction Gaston Boissier, *Essais d'Histoire religieuse*, *Revue des Deux mondes*, 1887).



4 Constantin préside le concile de Nicée

(Dessin sur vélin, 825, Bibliothèque capitulaire, Verceil, Italie.)

Le concile rassemble près de 300 évêques venus de tout l'Empire. Présidé par Constantin, il fixe le nouveau dogme, le Credo, et rejette la doctrine chrétienne d'Arien.



<https://www.inrap.fr/decouverte-de-l-eglise-la-plus-ancienne-de-nimes-11341>





Exemple de trace écrite

Au départ accordée uniquement aux élites provinciales ou pour service rendu, **la citoyenneté romaine s'étend progressivement à l'ensemble des hommes libres de l'empire romain.** (Voir schéma)

Le christianisme, condamné ponctuellement par certains empereurs (les chrétiens refusent le culte impérial) depuis son apparition, se diffuse dans l'Empire. **L'empereur Constantin** réorganise l'empire et autorise le christianisme par l'Edit de Milan en 313.

Digipad – élèves

Etude de Nemausus

CONSIGNES

Consultez les documents dans l'ordre des colonnes et répondez, sur votre cahier, aux questions posées dans chaque vignette.



I. NÎMES : UNE CITÉ DE L'EMPIRE ROMAIN

PROMENADE À NEMAUSUS

Promenez-vous pendant quelques minutes dans Nemausus. (*Mettre la vidéo en vitesse de lecture x2*)

Indiquez par une petite croix, sur le plan reconstitué de Nîmes à l'époque romaine (distribué en classe) les différents lieux visités



LA MAISON CARRÉE : DÉCOUVERTE

1. Depuis quand la maison carrée a-t-elle été classée au Patrimoine mondial de l'

II. NÎMES: LE CADRE IDÉAL D'UNE VIE CIVILISÉE

LE RÊVE D'UN AMPHITHÉÂTRE (LE PROJET DE CONSTRUCTION)

1. A quelle occasion est-il décidé de construire l'amphithéâtre ?
2. Qui prend cette décision ?
3. Comment cet amphithéâtre est-il financé ?
4. Qui a des places privilégiées dans les gradins ?



L'AMPHITHÉÂTRE : INFORMATIONS GÉNÉRALES

III. UN COUPLE DE L'ÉLITE NÎMOISE

STÈLE FUNÉRAIRE

Cette stèle représente un couple de nîmois. Elle a été découverte en 1823 et a été érigée par le couple de leur vivant. La datation est estimée aux alentours de 80 ap. JC.

1. Comment sont représentés les deux personnages ?
2. A votre avis, quelle est leur position dans la société nîmoise ? Justifiez votre réponse. Aidez vous de leur représentation mais aussi des deux éléments situés de part et d'autre des défunts (épi de blé pour la femme, faisceau de licteur pour l'homme)





Digipad – Professeurs

Être citoyen romain - Classe de Seconde 1

PRÉSENTATION DE LA SÉANCE	ACTIVITÉ N°1 : NÎMES, UNE CITÉ DE L'EMPIRE ROMAIN	ACTIVITÉ N°2 : NÎMES, CADRE IDÉAL D'UNE VIE CIVILISÉE	ACTIVITÉ N°3: UN COUPLE DE L'ÉLITE NÎMOISE
DIAPORAMA 	HISTOIRE DE NÎMES 	WEBDOC- LES ARÈNES DE NÎMES 	MUSÉE DE LA ROMANITÉ
LIEN VERS LE DIGIPAD ÉLÈVES- ETUDE DE NEMAUSUS 	PROMENADE À NEMAUSUS 	POINT SUR LA RELIGION À L'ÉPOQUE ROMAINE À NÎMES- MUSÉE DE LA ROMANITÉ 	LA STÈLE DE LICINIA FLAVILLA ET SEXTUS ADGENNIUS MACRINUS
			FICHE ACTIVITÉ

